

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Baptême de vol en ULM Multiaxes

Association pour l'Animation des Gorges de l'Aveyron et des Causses
Base de pleine nature
12270 NAJAC

En partenariat avec :

Les Oiseaux de Najac
Bonnesfon
12270 NAJAC

Objet :

Les présentes conditions visent à définir les modalités et obligations réciproques des parties, à savoir d'une part l'AAGAC et son partenaire assurant les vols *Les Oiseaux de Najac*, et d'une autre part le client.

Les activités :

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales de vente dont le client final reconnaît être informé avant validation de sa réservation.

Les vols sont assurés par l'association *Les Oiseaux de Najac*, partenaire de l'AAGAC.

La réservation :

Les réservations sont obligatoirement réalisées par téléphone ou sur notre point de vente de l'AAGAC, à la Base de Pleine Nature, 12270 NAJAC.

Prix des prestations :

Les tarifs indiqués sur ce site ne peuvent être modifiés.

Le réservataire réglera la prestation directement auprès du pilote, par chèque ou en espèce uniquement. Les cartes bancaires sont refusées à ce jour,

Détermination du vol :

La date du vol sera déterminée d'un commun accord entre le passager et le pilote, selon les disponibilités annoncées sur ce site.

Si les prévisions des conditions météorologiques sont inadaptées au vol, le pilote préviendra son passager dans les plus brefs délais.

Impossibilité de vol :

L'activité décrite dans les pages du présent site est conforme à la réalité. Toutefois, tous les vols sont soumis à la décision finale du pilote. En effet pour des raisons de sécurité, d'impossibilités matérielles ou de forces majeures, celui-ci peut refuser ou reporter un vol s'il estime que les bonnes conditions du vol ne sont pas établies.

En cas d'impossibilité majeure de la part du pilote à assurer le vol, le vol ne sera pas encaissé.

Le vol peut être reporté ou transféré à un tiers après concertation.

Cas des restrictions :

Il est recommandé de lire attentivement le guide du passager ULM pour profiter au maximum de son vol.

Réclamations :

Toute réclamation à la suite d'un vol peut être sujette à remboursement si le pilote considère la raison de la réclamation comme valable.

Conditions des vols en ULM :

Les vols en ULM dépendent étroitement des conditions météorologiques et du matériel utilisé ; le tout lié à la sécurité de l'activité. Pour cela, le pilote de l'ULM pourra à tout moment décider de son report ou de son annulation. Le pilote de l'ULM se réserve le droit d'accepter ou de refuser un passager, ainsi que toute personne qu'il juge inadaptée au vol. Pour des raisons de sécurité et de réglementation, les critères de poids, taille et âge sont pris en compte par le pilote.

Les enfants mineurs de minimum 10 ans sont acceptés. Ils doivent fournir une autorisation parentale et doivent être accompagnés sur le site d'un parent ou d'une personne investie de l'autorité parentale.

Le poids maximum à bord de l'ULM est de 100 kg.

L'ULM utilisé fait partie des appareils les plus en vue dans le monde de l'ultra léger motorisé Français. Il est équipé d'un moteur réputé pour sa fiabilité, et muni d'un parachute général capable de ramener l'appareil et ses occupants au sol sans dommages, en cas de force majeure (collision en vol, malaise du pilote...).

L'ULM accueille un seul passager (biplace) en plus du pilote. Pas d'accompagnant possible à bord.

Vous êtes responsable de tous les objets en dépôt à l'accueil ou que vous laissez à la consigne du moniteur (lunettes, bijoux, téléphones...).

Santé :

Pour les vols en ULM, le certificat n'est pas obligatoire, cependant les personnes qui ont un doute sur leur état de santé doivent contacter leur médecin et lui demander une visite médicale de « non contre-indication à un baptême de l'air en avion ». Vous devez être en bonne santé physique et mentale, ne pas être atteint d'une infection ou maladie contre-

indiquée à la réalisation d'un vol, ne pas avoir eu d'accident récent, ne pas suivre de traitement médical, ne pas souffrir de problèmes aux membres inférieurs, à la colonne vertébrale, cardiaque, O.R.L., de perte de connaissance, d'épilepsie et ne pas être en état de grossesse.

Assurances :

Les Oiseaux de Najac, association assurant les vols, déclare assurer sa responsabilité civile professionnelle auprès de la Fédération française d'ULM.

Nous ne garantissons pas les dommages causés aux vêtements et objets personnels.